

DEPARTEMENT
DE HAUTE-SAÔNE

PETR DU PAYS GRAYLOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
COMITÉ SYNDICAL DU 11 FÉVRIER 2021

Le comité syndical du PETR du Pays Graylois, agissant en vertu d'une convocation en date du 3 février 2021, s'est réuni dans la salle des Congrès de Gray, le 11 février à 18h30, sous la présidence de Frederick HENNING, président du PETR.

Etaient présents : ABBEY Serge, BERTHET Alain, CHEMINOT Didier, CHENEVIER Jocelyn, CLEMENT Christelle, COLINET Patrice, DAGUET Nadine, DEGRENAND Bruno, DEMANGEON Claude, DOUSSOT Dimitri, HENNING Frederick, KOPEC Freddy, MILESI Nicole, NOLY Jean, PAQUIS Martine, PATE Pierre, SAVIN Thierry, TODESCHINI Agnès, VILLENEUVE Régis.

Etaient porteurs d'un pouvoir : /.

Etaient absents : BLINETTE Alain, CARTERET Jean-Paul, CHAUSSE Jean-Pierre, GAUTHIER Claudie, RENEVIER Michel.

Secrétaire de séance : CLEMENT Christelle.



CS/11-02-2021/N°1

FINANCES LOCALES
DECISIONS BUDGETAIRESAPPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que l'exécution des dépenses et des recettes, relatives à l'exercice 2020, a été réalisée par la Trésorerie de Gray-Autrey et que le compte de gestion établi par l'inspecteur divisionnaire est conforme au compte administratif du PETR du Pays Graylois,

Considérant que le compte de gestion n'appelle aucune observation et aucune réserve.

Le président propose au comité syndical d'approuver le compte de gestion 2020.

Après en avoir délibéré, le comité syndical adopte, à l'unanimité, le compte de gestion 2020 du PETR du Pays Graylois.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents pour extrait certifié conforme.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

070-200050318-20210211-CS-11022021-N01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/02/2021
Affichage : 17/02/2021Frederick HENNING
Président